

# Pouyastruc ' Info

N° 1

SEPTEMBRE 2006

Edito.....

Vous qui allez parcourir ces huit pages qui brossent le tableau de notre commune, je suis persuadé que comme moi vous allez être surpris de sa richesse.

Lisez « Pouyastruc ' Info » et commentez-le entre amis , prêtez-le , car il le mérite .

Merci au comité de rédaction et plus particulièrement à Annie qui a mis tout son enthousiasme pour que ce premier numéro voie le jour.

Que le mot « encore » soit votre boussole .

Jean Claude Villacampa



Ecusson de Pouyastruc faisant référence aux deux principales activités du village dans le passé : la vigne et la poterie.

Dans ce numéro :

Vie Culturelle	2
Pouyastruc solidaire (l'ADMR , la Fraternelle )	3
Vie sportive	4
Environnement	3
Carnet	3
Un peu d'histoire : L'histoire de notre école	6 - 7
La page de l'école	8

## Infos Pratiques ...

### La Mairie :

Secrétaires:

Alexandra ABADIE  
Fabienne BALLESTA

Permanences :

Lundi : 9h à 12h - 15h à 18h

Mardi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h

Permanences du maire

Jean-Claude VILLACAMPA:

Vendredi : 17h à 19h

Samedi : 9h à 12h ( sur RV)

Téléphone: 05.62.33.22.54

Fax: 05.62.33.25.26

Mail: [mairie-pouyastruc@wanadoo.fr](mailto:mairie-pouyastruc@wanadoo.fr)

### La poste :

Receveur : M. Olivier HEUGAS

Au guichet : Christine BONNECARRERE

Lundi au Vendredi :

9h à 12h - 13h30 à 16h30

Samedi 9h à 12h

9 facteurs distribuent le courrier

Sont rattachés les deux bureaux de :

Chelle-Debat : 9h30 à 12h30

Cabanac : 13h30 à 17h

Samedi matin alternativement

### LA DECHETTERIE

Gérée par la communauté de communes de l'Arros

Lundi, Mercredi et Vendredi de 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Un badge est distribué à la mairie

### Offices Religieux :

Tous les dimanches à 11 heures

• Pouyastruc comptait au dernier recensement (1999) :

**567 habitants**

Depuis 2000 ,

42 permis de construire ont été délivrés .

### Comité de Rédaction

Annie CARRERE,  
(05.62.33.22.67)

Anne -Marie MENVIELLE  
(05.62.3323.51)

Yves VERGEZ  
(05.62.33.25.76)

Si vous souhaitez apporter des idées d'articles , des compléments d'information ou toute autre participation vous pouvez les adresser à l'un de nous .trois .

# LA VIE CULTURELLE

## Le Club des Aînés

Arlette COUERBE  
(05.62.33.22.81)

Le club se réunit à la salle des Associations le Vendredi de 15h à 18h, tous les 15 jours, autour de jeux de société et d'un goûter. En outre tous les trimestres un goûter des anniversaires du trimestre précédent est proposé avec remise de cadeaux.

Des sorties sont organisées pour la journée avec les cars Espiau. Notons par exemple les sorties:

du 24 /09 au Mas-d'Azil et

Du 03 au 08 / 10

à St-Jacques de Compostelle

Toutes les personnes qui désirent passer un moment de détente peuvent se joindre au groupe.

## La Chorale Paroissiale

Arlette COUERBE  
Chef de Chœur :  
Myriam DUFRECHOU

Les répétitions ont lieu tous les 15 jours, le Lundi à 20h30 à l'église (sauf l'été).

Cette chorale anime les messes du dimanche et les fêtes religieuses.



## Le bureau des conscrits

Une dizaine de jeunes se réunissent tous les ans pour organiser la fête locale qui cette année a été très réussie (avec des jeux de quilles, de boules, repas, bal disco, sérénade et bal musette). Ils envisagent d'organiser un grand bal cet hiver.

Tous les jeunes qui voudraient s'intégrer à leur groupe peuvent s'adresser à la présidente:

Lucie DEVEZE  
(06.25.49.12.66)

## Les Chanteurs de l'Estéous

Anne-Marie MENVIELLE  
(05.62.33.23.51)

Cette chorale créée depuis 7 ans, sous la baguette de la violoniste Lilla PAPP BESSON regroupe tous les Mercredis à 19h 45 à la salle des Associations, une vingtaine de chanteurs et chanteuses.

Le répertoire qu'ils travaillent est puisé autant dans la musique classique (Haendel, Mozart, Lotti, Rameau,) que dans les chants folkloriques, de variété, ou Negro spirituals.

Notons pour mémoire leur dernier concert à l'église de Boulin en Juin 2006 et leur prochain à Agen le 17/09.

Tous les amoureux de la musique peuvent se joindre à eux. Les pupitres masculins en particulier auraient besoin d'être étoffés..

Qu'on se le dise !..

## Atelier d'Aquarelle

Responsable :

Josette VILLACAMPA  
05.62.33.24.45

Professeur : Anne PEYRAT

Cet atelier se réunit tous les lundis à la salle des Associations de 18h à 20h.

Il s'adresse à des débutants aussi bien qu'à des artistes

La bibliothèque et la salle des Associations attenantes à l'Ecole



« La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité »  
GAO XINJIAN (Prix Nobel 2000)

## La BIBLIOTHEQUE

Responsable : Alexandra ABADIE

Permanences :

Lundi, Mardi, Vendredi  
de 16h à 18h

Ouverte à tous les habitants du canton, (120 lecteurs à ce jour dont 54 enfants) la bibliothèque assure le prêt **gratuitement** de livres (1100 livres), CD (243 CD) et textes lus pour les mal voyants (43 CD).

Equipée par la commune le conseil général et alimentée à 30% par la médiathèque elle compte, outre

les romans (prix, policiers, terroir, sentimentaux et livres à gros caractères), des documentaires et un fonds important pour la jeunesse : 3 abonnements, CD pour enfants, BD, albums pour les petits, documentaires.

Elle sert de bibliothèque de l'école le **Judi** grâce à l'intervention bénévole de **Virginie LE MENN** qui accueille le **matin les maternelles** (lectures de contes) et **l'après-midi les primaires** ..

# POUYASTRUC SOLIDAIRE

## Association d'Aide à Domicile en Milieu rural

Cette association loi 1901, est née en Juillet 1945 dans l'Isère sous le nom de « Aides Familiales Rurales ». Devenue en 1976 l'ADMR, ce mouvement recouvre peu à peu toute la France et depuis 1998 ouvre ses services au milieu urbain en ponctuant son sigle du titre « Association du Service à Domicile ». Pour plus de renseignements un site:

- [Http://www.admr.org](http://www.admr.org)



3 Place de la Mairie  
(Tel. 05.62.33.29.70)



Responsable : **Mme Monique AGOSTA**  
Secrétaire : **Mme Christine REMONATO**  
Réfèrent : **Anne Marie MENVIELLE**  
Permanences:  
**Lundi et Mercredi : de 9H à 12H**  
**Jeudi : de 14h à 16h 30**

## LA FRATERNELLE

Responsables : **M. Georges DUBIE**  
(05.62.33.22.97)

**Mme Maité INGARAO** (05.62.33.24.64.)

**Mme Arlette COUERBE** (05.62.33.22.81)

**M. Henri PRIEU** (05.62.33.23.80)

Cette société créée en 1893 a pour but de venir en aide pour les obsèques aux familles des adhérents.

Elle prend en compte le cercueil, la mise en bière, l'ouverture du caveau ou de la fosse, un système réfrigérant de 2 jours, la Messe, le transport du domicile (Pouyastruc) au cimetière.

La Fraternelle met à disposition un chariot, des porteurs et un registre de signatures.

Les options, et le transport hors village sont à la charge de la famille.

La famille doit s'adresser à la Fraternelle (voir ci-dessus) afin qu'elle avertisse le Prêtre et les pompes funèbres du choix de la famille (M. Despaux ou les Pompes Funèbres des Côteaux).

Une cotisation annuelle de 10 € par personne est appelée en début d'année, complétée par des rappels s'il n'y a plus de réserve de trésorerie pour couvrir les frais d'un décès.

Les enfants sont couverts par les parents jusqu'à l'âge de 25 ans.

Un membre par famille se doit d'assister aux funérailles d'un adhérent.

**L'ADMR de Pouyastruc** est financée par le Conseil Général et l'APPA (Allocation personnalisée d'autonomie) dont le demandeur peut bénéficier suivant l'importance du handicap et en fonction d'une grille des revenus.

**Les personnes à faible revenu peuvent bénéficier de l'Aide Sociale** (dossier à monter à la mairie **avec l'aide du référent A.M. MENVIELLE**), ou d'aides des caisses de retraites, assurances ou mutuelles.

Elle couvre les besoins du canton et au-delà suivant la demande : Orleix, Sarrouilles, Aureilhan...)

Les référents, bénévoles, (un par commune en principe) participent au conseil d'Administration

L'ADMR emploie **30 salariées** (TISF, Techniciennes d'intervention sociale et familiale) (sur 17 temps pleins) recrutées sur CDI parmi les demandeurs d'emploi.

Leur formation est assurée par la Fédération pour obtenir le **DEAVS** (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale) et le **DETISF** (Diplôme d'Etat de TISF).

L'ADMR est en relation avec l'association SSIAD (Service des soins à domicile Tel. 05.62.35.73.99) montée en collaboration avec TOURNAY et qui emploie **9 aides-soignants** (pour la toilette) et **2 infirmières coordonnatrices** qui sont en contact avec les infirmières libérales.

Ses services sont proposés: à tous types de public : **familles, personnes âgées, personnes handicapées, malades** (Actuellement, une centaine de personnes sont aidées)

-**Aides aux familles** (gardes d'enfants, ménage, repas-sage, prise en charge de la famille toute la journée ...)

-**Télé-alarme pour les personnes seules**, branchée sur un organisme de sécurité, qui met en rapport avec 3 N° de téléphone (médaillon ou bracelet).

-Depuis Juin 2006 : **portage des repas** 3 fois par semaine (Lundi, Mercredi, Vendredi) Prix du repas : 7 €

(Repas en liaison froide avec 2 régimes possibles) Actuellement, 40 repas sont portés par semaine pour 8 familles intéressées.

# LA VIE SPORTIVE

## LE BALL-TRAP

Jean LOETCHER  
Charles GACHIES  
(05.62.33.23.20)

Installé sur un terrain d'un hectare équipé de deux fosses ( derrière le terrain de rugby) ce club compte à ce jour une vingtaine de licenciés , auxquels s'ajoutent pour les entraînements des licenciés des Basses Pyrénées, du Gers, de la haute Garonne .

Il faut signaler parmi eux un champion de France , Bernard GRIF-FON .

Les entraînements ont lieu tous les mercredis après midi de 14h à 19h . Quatre concours par an sont organisés ( en Mars, Avril, Mai et Juillet .

Les tireurs sont équipés obligatoirement des casques et des fusils spéciaux pour ball-trap calibre 12.



## LE CLUB DE CHASSE

Jean-Jacques DALIER  
(05.62.33.23.46)

Organisé en société de chasse ce club compte 15 adhérents . Il gère le repeuplement sur les bois de la commune (communaux et particuliers) , de Collongues à Marquerie .

Des battues au chevreuil sont organisées avec un quota à respecter selon le nombre, l'âge, le sexe.

La société suit l'évolution de la présence du sanglier et organise des battues si nécessaire avec le regroupement de communes de L'Ousse (Lansac, Sabalos, Oléac, Lizos, Souyeaux, Hourc , Sinzos) , ainsi que des battues aux nuisibles (renard) sous la responsabilité du garde de l'ouvèterie Jean Claude TERRADE .



## LE CLUB DE JUDO

Clément LEGRAND  
(05.62.33.24.32)  
Professeur : Jean VOJTKOW

Ce club regroupe 17 adhérents , adultes et enfants ( de plus de 5 ans )

Les entraînements ont lieu le Mardi soir à la salle polyvalente (à l'ancienne école pour les enfants pendant l'hiver)

de 18h30 à 19h15 pour les enfants  
de 18h45 à 20h15 pour les adultes

Un tournoi s'est déroulé pour les enfants « les petits tigres » le 14 Mai .S'y sont distingués :

Joris TOUSSAINT  
et Louise ABADIE

## LE CLUB DE TIR A L'ARC

M. Jean-Henri LARRIEU  
(05.62.33.24.61)

Ce club compte 12 adhérents qui s'entraînent le Mardi soir à la salle polyvalente de 21h à 23h .

Ils ont défriché un parcours dans le bois de Barmale , parcours qu'ils vont nettoyer dans les mois qui viennent .

Ils participent à des compétitions dans tout Midi-Pyrénées et Aquitaine .

Au cours du championnat des 2 et 3 Juin à Toulouse , Jean-Henri LARRIEU ( le père) et Florent (le fils ) ont remporté la médaille d'or du championnat de France

Toutes nos félicitations !



## LE CLUB DE TENNIS

Alain FERRER  
(05.62.33.26.21)  
Trésorière : Frédérique MONTOZZI  
Moniteurs : Regis BAGET  
Guillaume MONTOZZI

Avec 110 adhérents dont 55% d'enfants de plus de 5 ans , ce club développe 2 branches d'activités: tennis-loisir et tennis-compétition (en individuel et équipe) .

C'est ainsi qu'il a pu être représenté au 15ème tournoi des minicracks . Nous remercions les maires du canton ainsi que les sponsors qui ont soutenu ce tournoi

Pour cette année une action va être menée pour intéresser par des ateliers les autres communes du canton équipées de courts (Castera-Lou, Louit, Oléac-Debat, Chelle) .

Inscriptions:; le 23/09

## LE CLUB DE GYM

Monique DOUCET  
(06.08.045.67.90)

Professeur : Anna ROUQUETTE

Ce club , compte 60 adhérents du canton (enfants, adolescents et adultes) ;Il est affilié à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire. Les cours ont lieu à la salle polyvalente pendant les périodes scolaires :

Enfants : le Lundi de 17h45 à 18h45

Adolescents : le Vendredi de 18h à 19h

Adultes : le Mardi de 9h45 à 10h45

le Vendredi de 19h à 20h



## LE CLUB DE RUGBY

Rémi CAPDEVILLE  
Christian MAILHES  
Alain TEILH  
(05.62.33.23.39)

Ce club qui fête ses 30 ans le Dimanche 10 Octobre compte 200 adhérents sur le canton regroupés dans 9 équipes ( 5 pour l'école de rugby : moins de 7 ans , de 9 ans , de 11 ans , de 13 ans , de 15 ans) 2 de juniors (moins e 17 et de 19) et 2 de seniors .

Un projet d'équipe de vétérans est dans l'air , n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé.

Les seniors se sont distingués puisqu'en en 2 ans ils ont gravi 3 échelons et sont montés en Fédérale 3 lors de la Finale Honneur Armagnac-Bigorre 2006.

Les entraînements ont lieu 2 fois par semaine :

**Les mercredi et vendredi soir (19h30) pour les seniors et les juniors**

**Les samedi après midi (14h) pour l'école de rugby**

**Inscriptions à partir du 02/09**

Pour plus d'infos, un site :

<http://www.us-pouyastrucaise.com>

## POUYASTRUC ET L'ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes de l'Arrêt-Darré et de l'Estéous regroupe les 7 communes suivantes : Coussan, Gonez, Hourc, Lansac, Laslades, Pouyastruc et Souyeaux .

Depuis 2003, la Communauté a investi dans la création d'un réseau de sentiers de randonnée couvrant tout son territoire. Il se caractérise par 5 boucles qui naviguent entre coteaux et plaines forêts et cultures.

Le tour du lac de l'Arrêt-Darré a été créé parallèlement à ce réseau . Il offre sur 10 km de chemin un cadre agréable avec de beaux panoramas et la présence constante du lac.

Su des panneaux d'information disposés dans chaque commune vous pouvez visualiser l'ensemble des parcours. Les sentiers sont balisés en jaune pour vous promener en toute sérénité , vous pouvez vous doter des cartes IGN 1745 o (Tarbes) et 1745 E (Montastruc) au 1/25000 .

Pour Pouyastruc , vous trouverez le panneau , près de la poste :



1977 : Aménagement du terrain de rugby



### DECES

Marcelle SENTILLES - le 8/02/06  
Elie FORGUES - le 24/02  
Honoré MENVIELLE - le 01/04  
Jacques DUCASSE - le 09/05  
Jean BOURGINE - le 12/05  
Louis CLAVERIE - le 05/06  
Jeanne CARBALLO - le 08/06 Daniel MAILHES - le 03/07  
Suzanne DUFFOUR - le 02/08  
Jeanne MENVIELLE - le 19/08

## CARNET depuis Janvier 2006

### MARIAGES

Bruno ANTOINE ET Sabine FOULON - le 22/04/06  
Bernard DUHARTE ET Séverine CHELLE - le 01/07  
Philippe CARDEILHAC ET Agnès LARRIEU - le 01/07

### NAISSANCES d'ENFANTS ...et

Juliette RICHARD - le 15/04  
**...Petits-enfants DU VILLAGE**  
Eva INGARAO - le 13/03  
Mathis TOUYA-DEBAT - le 23/03  
Paul VERGEZ - le 20/05  
Sandro LACROIX-DEBAT - le 01/09

# Un peu d'histoire de notre village : l'histoire de notre école

## "L'an 1791 et le 10 décembre

La municipalité reconnaît qu'il était indispensable d'avoir un régent au présent lieu pour l'éducation de la jeunesse et d'un secrétaire greffier pour transcrire les décrets de l'assemblée Nationale.....

## "L'an 1793 et le 25 janvier

Recherche d'un maître d'école pour l'éducation de la jeunesse du présent lieu, ainsi que d'un secrétaire greffier pour le service de la municipalité et chantré aux offices.

À cet effet s'est présenté le citoyen Douste, du lieu de Marsac, qui a offert de remplir les dites fonctions."

Ainsi débute l'histoire connue de l'École de Pouyastruc vue à travers les délibérations des conseils municipaux ( cf l'ouvrage "Pouyastruc et son histoire de 1790 à 2001 au travers des délibérations des municipalités successives " réalisée par Yves VERGEZ et consultable à la bibliothèque )

L'année suivante , le 23 Novembre 1794, l'éducation des jeunes filles est lancée :

"La municipalité de Pouyastruc toujours animée du désir d'exécuter les lois salutaires émanées de la Convention et voulant mettre les jeunes Citoyennes à même de continuer de profiter du bienfait de la loi du 29 frimaire 2<sup>me</sup> année, en leur facilitant les moyens d'instruction."

Le 24 mars 1818 des précisions sont données sur le contenu et les heures de classe :

1. École 2 fois par jour, hors le jour de dimanche et fêtes chômées, le jeudi de chaque semaine et 8 jours pendant le temps des vendanges.
2. Que chaque classe durera 3 heures et que pour la commodité des parents, celle du matin commencera au soleil levant, depuis le 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> mai et à 10 heures pendant le reste de l'année. Celle du soir se devant dans tous les temps être terminée qu'à la chute du jour.
3. D'apprendre aux enfants à lire latin et français, à écrire dès qu'ils en seront en état, à compter d'après le calcul décimal. À chanter à l'église, faire le catéchisme 3 fois par semaine et le service ordinaire de l'église. D'instruire les enfants indigents gratis.

Rétribution: Pour les parents 1 double boisseau de



## Les dates-clés de l'enseignement primaire en France

1793	Loi Bouquier du 29 Frimaire An II : instruction obligatoire et gratuite pour les enfants de 6 à 8 ans
1794	Loi Lakanal : l'obligation scolaire est abandonnée
1795	Loi Daunou : la gratuité est abandonnée : les instituteurs sont payés par les parents
1833	Loi Guizot : Obligation d'une école primaire de garçons dans chaque commune de plus de 500 habitants
1850	Loi Falloux : une école primaire de filles pour les communes de plus de 800 habitants
1866	Loi s Duruy : -création du certificat d'études primaires -une école de filles pour les communes de plus de 500 h. -les communes sont autorisées à percevoir un impôt pour instaurer la gratuité de l'école
1881	Lois Ferry : enseignement primaire obligatoire, laïque et gratuit pour les enfants de 6 à 13 ans
1936	Loi Jean Zay : scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans
1959	Loi Berthoin : scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (effective en 1966)
1969	Mixité des écoles primaires
1989	Suppression du Certificat d'études primaires



J. Ferry

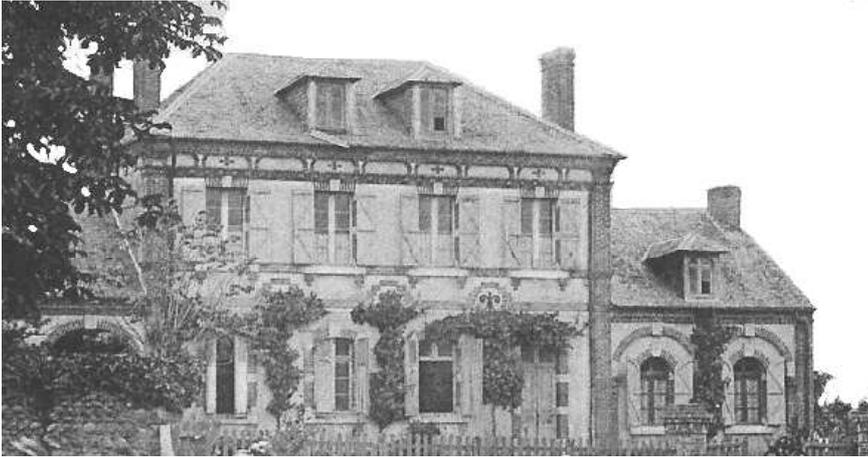
froment par an et 1/2 hectolitre aussi par an, pour ceux qui apprendront à écrire, calculer."

Durant toutes ces années la classe est donnée dans les locaux de la mairie pour les garçons et pour les filles:

"La commune peut disposer sans inconvénient des deux salles au Nord du 1<sup>er</sup> étage, de la maison commune pour les affecter à l'école des filles et au logement de l'institutrice." (15 Février 1871)"

Mais très vite , la construction d'une école des filles est projetée :

2 août 1881 : Approbation plan et devis de l'école des filles. Montant des travaux : 33 651,66 francs;" Il a déjà été voté une coupe de 6 000 francs pour cet objet. Demande d'un secours à l'administration



même temps de cour de récréation aux élèves de l'école des garçons.

La hauteur du mur de la place ne dépasse pas celle-ci, laquelle surplombe la route d'environ un mètre sur le côté nord. Ce mur avait été établi pour recevoir une grille, mais cette grille n'a jamais été posée. Cet état de chose est un danger pour les enfants(...) Il est nécessaire d'établir d'urgence cette clôture et de consolider le mur."

En 1972, la rénovation de l'école des filles se fait pressante, mais devant l'ampleur des travaux, la construction de classes neuves est décidée. Un emprunt est lancé de 210 000f

En 1986, une cantine scolaire est mise en place, puis, en 1991 une salle de repos pour la maternelle.

Enfin les nouveaux locaux sont mis à la disposition des élèves le 1er Septembre 2003.

16 septembre 1881

Délibération sur la Laïcisation\* de l'école des filles.

\* Loi de Jules Ferry, du 16 juin 1881 : toutes les écoles primaires devaient gratuites. Loi du 28 mars 1882 : l'école était déclarée obligatoire pour les enfants de 7 à 13 ans, et un jour de congé était prévu, en dehors du dimanche, pour pouvoir assurer l'enseignement religieux,

« mais en dehors des édifices scolaires ». La laïcité de l'enseignement public était ainsi proclamée.

5 novembre 1881

L'école des filles compte 72 élèves, dont 30 âgées de moins de 7 ans, pouvant former une classe enfantine. (...) Création d'une classe enfantine, annexée à l'école des filles et confiée aux soins d'une institutrice adjointe laïque.

Le conseil vote 30 francs pour la construction d'une estrade dans la salle de l'école des filles.

Les garçons pour leur part ont leurs cours dans les locaux de la maison commune. Un projet de rénovation de ces locaux est lancé en 1908 et réalisé en 1911.

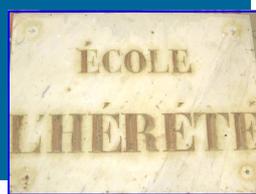
"Le 31 mars 1918

Le conseil désireux de conserver la mémoire de Monsieur L'hérété, instituteur communal à Pouyastruc depuis 20 ans environ, «Mort pour la France» à Belfort, décide que l'école communale de garçons de Pouyastruc portera désormais le nom de «L'école L'hérété». Le

maire est autorisé à faire l'acquisition d'une plaque en marbre sur laquelle seront gravés les mots «École L'hérété». Cette plaque sera posée sur une des portes de l'école "

Le 11 Avril 1931,

"Monsieur le maire signale le mauvais état de la place dite «de la Mairie», qui sert en



**L'école en 1926**

**En haut de g à d :** Jeanne Dumestre, Berthe LACASSIE Paulette Fourcade, Henriette Darré, Thérèse Soulès, Emilienne Biran, Jeanne Debat, Juliette Pellarey

**En bas de g à d :** Paul Vergez, Augustin Biran, Jean-Louis Desconnet, Louis Claverie, Gaston et Roger Espiau, Marcelle Sentilles, Henriette Biran, René Bernet, Denise Vergez, Paul Duprat, Roger Bernet et André Manescau

# LA PAGE DE L'ECOLE

L'EQUIPE ENSEIGNANTE pour la rentrée 2006 :

- Classe maternelle, **Melle Audrey CASSAGNARD** qui remplace Mme Marie-Pierre MOGA-
- Classe de CP-CE1, **M Pascal CHARRIER**
- Classe de CE2-CM1-CM2, **M Pascal PEYROUNETTE** (nouveau directeur)
- Assistante maternelle : **Mme Florence OLIVEIRA**

## LA GARDERIE

De 8h à 9h et 17h à 18h

**Florence OLIVEIRA (ATSEM)**

## LA CANTINE

12h-14h

**Muriel BENAMMAR**

**Patricia BOUCHERLE**

**Josette SELLERY**

## Association des Parents d'élèves

Présidentes en 2005/2006 :

**Mme Karine CANDODAP**

**Mme Aline BERTHIER**

Cette association a pour but de proposer des animations extra scolaires aux élèves de l'école et de financer des activités ou des équipements pour améliorer la vie scolaire.

Cette année, elle a organisé un **marché de Noël** (avec vente d'objets fabriqués), un **Carnaval**, une **soirée des « Balladins »** à la mi-mai, et une **kermesse à la fin Juin** avec spectacle, repas, vente de gâteaux et buvette.

Grâce aux bénéfices retirés de ces manifestations, un **voyage de fin d'année pour les trois classes** a pu être organisé, des **parasols ont été achetés** pour abriter les enfants aux repas de midi.

Au cours de la prochaine réunion du début Octobre, le bureau devrait être renouvelé : on cherche des volontaires !

Les élèves de CP-CE1-CE2 ont également réalisé

- un **jardin** (à découvrir sur le site : [www.lesjardinsdebrf.com](http://www.lesjardinsdebrf.com)),
- un **journal** tout au long de l'année, -
- une **correspondance avec des élèves de l'école française de Banjul en Gambie (Afrique)**

Le 1er Juillet, la première récolte du jardin en BRF (Bois Rameaux Fragmentés)

